

Nombre d'entreprises ayant répondu : 270, représentant 60 % des membres de la CCIFM, tous secteurs confondus

Nombre total des salariés recensés dans les enquêtes : 21 364 salariés toutes catégories et secteurs confondus (Le total des salariés des entreprises membres de la CCIFM est de 36 000)

Baisse estimée des activités des entreprises : 20 à 100% de réduction des activités, avec une moyenne de 52% de baisse d'activités des entreprises.

Nombre de salariés mis en chômage technique recensés : 5 127, représentant 20% du total des enquêtes. En extrapolant on peut dire que le chômage technique a touché au minimum environ 6 à 7000 personnes chez les entreprises adhérentes à la CCIFM).

Personnels licenciés environ 1 000 personnes à la date de l'enquête. En extrapolant on peut dire que 2 000 personnes sont été touchées.

A - Dispositions prises par les entreprises membres de la CCIFM concernant leurs salariés

1° Le chômage technique a touché environ 6 à 7 000 personnes à la date de l'enquête

2° Le nombre de salariés licenciés est d'environ 2 000 personnes

3° Autres mesures relatives au personnel

- Réduction des salaires perçus
- Non-paiement provisoire des salaires
- Obligation d'utiliser les droits de congé payés

B- Problèmes principaux des entreprises

Réduction des chiffres d'affaires malgré l'augmentation des charges (transports, connexions à cause du télétravail, respect des mesures sanitaires...). Et en particulier les mesures qui coupent la capital Tana d'avec le port de Tamatave (problèmes de pénuries à prévoir) et d'avec la grande ville industrielle d'Antsirabe qui s'ajoutent à la réduction drastique des vols aériens. Les marchandises ne circulent plus, ce n'est pourtant pas par ce moyen que le virus se déplace.

C- Propositions et demandes à l'état faites par les membres de la CCIFM

. *Soutiens à l'économie*

- L'absence d'aides de l'état au secteur privé FORMEL tant pour les entreprises que leurs employés est un signal négatif qu'envoie Madagascar. En faisant ainsi, l'Etat

sacrifie sa relance à court terme et peut être même à moyen terme, tant il est difficile de redresser une économie à terre.

- Il faut donc accompagner financièrement le redressement de l'économie et le soulagement des manques à gagner des entreprises dus aux divers confinements, (c'était le bien nommé plan de mitigation qui a été malencontreusement abandonné).
- Il faut également que le gouvernement, en concertation avec les acteurs économiques prenne des mesures de relance précises et spécifiques pour chaque secteur d'activité. Il est indispensable à ce propos qu'une concertation soit engagée le plus rapidement possible. Le GEM est la structure inter entreprise la mieux adaptée pour ce dialogue, les discussions par branches seraient contre productives.

. Soutiens aux personnels

- Le manque de revenu des salariés du secteur FORMEL va créer de graves perturbations de l'économie et probablement des frustrations très importantes.
- Mettre en place un système d'indemnisation du chômage par la création d'une agence dédiée. Le Gem avait proposé que ce travail soit confié à la CNAPS, mais cela a été refusé. Il reste à trouver d'urgence une autre solution.
- Aide aux entreprises sur les charges patronales sociales et fiscales : allègement sinon annulation des charges sociales et fiscales du dernier trimestre parce que de toute façon un grand nombre d'entreprises ne pourront pas les payer.

. Facilitations dérogatoires de déplacements

- Demande d'autorisation spéciale pour pouvoir se déplacer en régions pour le transport des marchandises.
- Si on respecte les gestes barrières, on ne devrait pas être limité sur les horaires (laisser les volontaires travailler toute la journée)
- Besoin de résoudre très rapidement le problème des laisser-passer à Tamatave au risque de créer des pénuries car les douanes et équipes Gasynet ne travaillent que jusqu'à 13H00. C'est d'autant vrai que tous les laisser passer émis par l'ancien préfet ont été annulés.
- Besoin de faciliter les laisser passer pour Antsirabe car les entreprises textiles ont besoin de faire inspecter leurs productions (masques et autres) avant de pouvoir sceller les containers, et elles éprouvent les pires difficultés à envoyer les inspecteurs SGS de Tana à leurs usines. Ceci est un frein majeur aux exportations.
- Les sociétés de transports (de marchandises, de fonds, etc.) demandent à ce que l'Etat revoie le prix du carburant à la pompe étant donné la baisse du prix de baril à l'International